

**COMMUNE DE VOUGY
B.P. 21
74130 VOUGY**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
VOUGY
DU 19 JANVIER 2010**

Réuni sous la présidence de M. Alain SOLLIET, Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1 - S.C.O.T (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le dossier complet a été arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 3 décembre 2009, ce dossier comprend :

- le rapport de présentation
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- le Document d'Orientations Générales
- les annexes

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des documents énumérés ci-dessus, émet un avis favorable du projet de SCOT arrêté.

2 - Acquisition de terrains

Compte tenu des accords amiables donnés par Messieurs PASQUALIN Patrick et CAUX Claude, Monsieur le Maire est autorisé à signer les actes d'acquisition des terrains nécessaires à la création de la nouvelle voirie parallèle à l'autoroute, reliant la Rue Jacques Balmat à la Rue du Stade.

3 - Sono Salle Polyvalente

La sono de la Salle Polyvalent en fonctionnant plus, il est nécessaire de changer celle-ci, le devis établi par MEGALIGHT est approuvé

Vu pour être affiché le 20 janvier 2010

conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Le Maire,
A. SOLLIET**